

EDMOND DE ROTHSCHILD - MONACO

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12.000.000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Caisse, Banques Centrales, CCP.....	467 217 781,07	426 684 034,06
Créances sur les Établissements de Crédit	801 281 075,75	858 415 330,74
Opérations avec la clientèle.....	662 505 332,82	450 381 028,01
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions, et autres titres à revenu variable.....	-	-
Parts dans les entreprises liées.....	313 212,35	467 150,00
Autres immobilisations financières.....	249 715,24	149 259,00
Immobilisations incorporelles.....	8 137 264,98	7 097 455,01
Immobilisations corporelles.....	3 527 380,70	3 400 441,46
Autres Actifs	15 022 368,49	64 748 134,60
Comptes de régularisation	3 856 188,68	4 836 366,88
TOTAL DE L'ACTIF	1 962 110 320,08	1 816 179 199,76
	31/12/2016	31/12/2015
Dettes envers les Établissements de Crédit	52 020 020,88	52 832 711,89
Opérations avec la clientèle.....	1 782 633 974,48	1 584 316 265,05
Autres Passifs.....	32 140 555,99	95 410 539,66
Comptes de régularisation	17 837 387,34	15 768 621,25
Provisions pour risques et charges.....	6 231 018,66	6 892 594,66
Capitaux Propres Hors FRBG	71 247 362,73	60 958 467,25
Capital souscrit	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves.....	44 936 000,00	35 200 000,00
Report à nouveau.....	21 967,25	199 718,42
Résultat de l'exercice	14 289 395,48	13 558 748,83
TOTAL DU PASSIF.....	1 962 110 320,08	1 816 179 199,76

HORS-BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en euros)

	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de financement		
Engagements de garantie	724 084 887,06	501 568 361,47
- Garantie reçue d'établissement de crédit	9 000 000,00	1 600 000,00
- Garanties reçues de la clientèle	715 084 887,06	499 968 361,47
Engagements sur titres		
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Engagements de financement	83 680 666,37	72 029 517,61
Engagements de garantie	6 098 124,92	5 573 721,89
Engagements sur titres		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2016

(en euros)

	31/12/2016	31/12/2015
Intérêts et produits assimilés	15 570 622,74	9 099 046,98
* sur opérations avec les Ets de crédit	7 520 625,02	3 581 500,21
* sur opérations avec la clientèle	8 049 997,72	5 517 546,77
Intérêts et charges assimilées	(5 303 898,00)	(3 091 152,41)
* sur opérations avec les Ets de crédit	(3 638 195,66)	(2 515 349,75)
* sur opérations avec la clientèle	(1 665 702,34)	(575 802,66)
Revenus des titres à revenu variable	11 536 241,00	9 659 882,00
Commissions (produits)	41 629 271,52	43 867 289,22
Commissions (charges)	(15 486 421,45)	(15 855 335,17)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	7 530 385,01	6 930 286,72
* sur titres de transaction	4 903 667,71	4 038 331,01
* de change	2 566 121,70	2 866 685,20
* sur instruments financiers	60 595,60	25 270,51
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés	(192 695,41)	16 737,66
Autres produits d'exploitation bancaire	1 651 323,71	1 378 705,85
Autres charges d'exploitation bancaire	(5 483 927,91)	(5 123 389,40)
PRODUIT NET BANCAIRE	51 450 901,21	46 882 071,45
Charges générales d'exploitation	(34 349 703,50)	(29 874 712,61)
* frais de personnel	(24 820 786,26)	(21 293 291,20)
* autres frais administratifs	(9 528 917,24)	(8 581 421,41)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. & corp.	(1 620 389,71)	(1 114 660,39)
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	15 480 808,00	15 892 698,45
Coût du risque	682 642,35	(40 533,77)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	16 163 450,35	15 852 164,68
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	161 419,23	16 492,58
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	16 324 869,58	15 868 657,26
Résultat exceptionnel	(463 735,10)	(30 534,43)
Impôt sur les bénéfices	(1 571 739,00)	(2 279 374,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
RÉSULTAT NET	14 289 395,48	13 558 748,83

NOTES ANNEXES AUX COMPTES DU 31/12/2016**INFORMATIONS SUR LE CHOIX DES MÉTHODES UTILISÉES****1. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MÉTHODES**

Les comptes annuels sont établis conformément au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et en conformité avec les prescriptions du règlement ANC n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux articles 2711-1 à 2731-1 du Livre II, titre 7 du règlement ANC, les créances et dettes libellées en devises sont converties aux taux de change indiqués par la Banque Centrale Européenne le dernier jour de Bourse du mois de décembre. Les différences pouvant résulter de cette conversion sont portées au compte de résultat. Les positions de change sont réévaluées mensuellement en appliquant le cours en vigueur en fin de mois. Le résultat de change ainsi dégagé est inclus dans le compte de résultat sous la rubrique « Solde en bénéfice ou en perte des opérations de change ».

Les transactions en devises sont converties au cours de change en vigueur au moment de l'opération.

En application des articles 2722-1 à 2723-2 du règlement ANC, les positions de change à terme sont réévaluées :

- au cours du terme lorsqu'il s'agit d'opérations de change à terme dites « sèches » ou de change à terme effectués en couverture d'une autre opération de change à terme ;
- au cours du comptant pour les autres opérations.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

À savoir :

- Agencement et installation	5 ou 10 ans
- Mobilier	5 ans
- Matériel	5 ans
- Logiciel	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la Banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2016.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 435 K€ au 31 décembre 2016.

2.7. Fiscalité

La Banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3%, soit 1 572 K€.

2.8. Risque de contrepartie

La grande majorité des engagements inter-bancaires est réalisée avec le Groupe. Les lignes bancaires sont suivies quotidiennement par le département Relations Bancaire à Genève et révisées semestriellement par le Comex de chaque entité. Une liste des lignes par contreparties est établie et soumise à chaque filiale. Chaque entité transmet une série de reporting sur les lignes des banques et leur utilisation pour une consolidation Groupe des expositions.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée <= 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	787 337	13 944	-	-
- à vue	96 014			
- à terme	691 323	13 944		
Créances sur la clientèle	592 467	9 876	54 388	5 774
- à vue	304 891			
- à terme	287 576	9 876	54 388	5 774
Dettes envers les établissements de crédit	29 385	2 098	15 240	5 297
- à vue	16 366			
- à terme	13 019	2 098	15 240	5 297
Comptes créditeurs de la clientèle	1 768 944	13 690		
- à vue	1 536 562			
- à terme	232 382	13 690		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (en milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	Ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	653 627	451 339	202 288
Dettes envers les établissements de crédit	41 548	41 548	0

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois, le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote - part du capital détenue	Résultat au 31.12.2016 (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'année 2016 (en K€)	Observations Date de création
Edmond de Rothschild Assurances et Conseils Monaco SAM	150	100 %	645	755	26/10/2005
Edmond de Rothschild Gestion Monaco SAM	150	100 %	11 094	9 783	11/12/2008
Incentive Management SAM	0	0 %	- 9	1 104	Liquidée 31/08/16

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations, s'analysent au 31.12.2016, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION (en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2016	Acquisitions 2016	Cessions 2016	Dotations aux Amortissements 2016	Amortissements Cumulés au 31.12.2016	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/ Licence	519	228	-	207	663	84
- Fonds com./Droit au bail	7 235				457	6 778
- Logiciels	4 920	1 332	124	312	4 853	1 275
- Acomptes divers						
Sous-total	12 674	1 560	124	519	5 973	8 137
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	11 027	1 247	136	1 101	8 611	3 527
- Acomptes divers						
Sous-total	11 027	1 247	136	1 101	8 611	3 527
Total Immobilisations	23 701	2 807	260	1 620	14 584	11 664

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

Le fonds de commerce acquis d'une valeur brute de 4,2 M€ n'a pas fait l'objet d'amortissement mais de tests de dépréciation de valeur. Aucune dépréciation n'a dû être constatée courant 2016.

3.4. Les Fonds Propres

Au 31.12.2016, la Banque dispose d'un capital de 12.000.000€ constitué de 75.000 actions d'une valeur nominale de 160€.

Les fonds propres de la Banque sont, au 31.12.2016 et après intégration des résultats, de 71 247 K€.

(en milliers d'euros)	Capitaux propres au 31.12.2015	Affectation du résultat 2016	Capitaux propres au 31.12.2016
Capital souscrit	12 000		12 000
Réserve statutaire	1 200		1 200
Réserve facultative	34 000	9 736	43 736
Report à nouveau	200	-178	22
Résultat de l'exercice	13 559		14 289
Total	60 959		71 247

3.5. Les Provisions

Les provisions au 31/12/2016 sont de 6 232 K€ et sont constituées de :

(en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2016	Dotations au 31.12.2016	Reprises au 31.12.2016	Solde au 31.12.2016
Provisions pour charges de retraite	410	435	410	435
Autres provisions pour risques	6 483	1 181	1 867	5 797
Total provisions pour risques et charges	6 893	1 616	2 277	6 232

Les provisions pour risques sur la clientèle sont constituées en fonction des risques de pertes dès que ceux-ci sont connus. Elles viennent en déduction de l'actif lorsqu'elles se rapportent à des créances douteuses sinon elles sont constituées au passif.

Aucun encours douteux n'a été constitué au 31/12/2016.

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2016

Rubriques (en milliers d'euros)	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les Ets de crédit	5	397	402
Créances sur la clientèle	516	205	721
Total inclus dans les postes de l'actif	521	602	1 123
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	87	145	232
Comptes créditeurs de la clientèle	9	154	163
Total inclus dans les postes du passif	96	299	395

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

Rubriques (en milliers d'euros)	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	198	
Charges constatées d'avance	375	
Produits divers à recevoir	2 769	
Charges à payer - personnel		7 411
Charges à payer - fournisseurs		7 862
Charges à payer - apporteurs		2 448
Divers	514	116
Total Comptes de Régularisation	3 856	17 837
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	7 773	14 808
Débiteurs divers	1 925	
Dépôts de garanties versés	5 072	
Créditeurs divers		2 009
Dépôts de garanties reçus		15 324
Impôt à payer au FISC	252	0
Total Autres	15 022	32 141

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	875 435
Total du Passif	876 438

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2016

Rubriques (en milliers d'euros)	À recevoir	À livrer
Euros achetés non reçus	674	
Devises achetées non reçues	716	
Euros vendus non livrés		551
Devises vendues non livrées		836
Total opérations de change au comptant	1 390	1 387
Euros à recevoir, devises à livrer	123 781	123 772
Devises à recevoir, euros à livrer	127 050	126 906
Devises à recevoir, devises à livrer	72 743	72 696
Total opérations de change à terme	323 574	323 374

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels (en milliers d'euros)

Achats de Calls	619
Ventes de Calls	619
Achats de Puts	54
Ventes de Puts	54

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2016

Rubriques (en milliers d'euros)	Charges	Produits
Délégation de gestion financière	12 552	-
Opérations de change et d'échange	14	12
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	2 185	23 461
Autres prestations de services financiers	735	13 644
Autres opérations diverses de la clientèle	-	4 512
Total commissions	15 486	41 629

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

Une convention de délégation de gestion financière entre la Banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion Monaco a été signée le 01/09/2013.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectuées par la Banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 4 904 K€.
- opérations de change pour 2 627 K€.

5.3. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

Rubriques (en milliers d'euros)	2016	2015
Rétrocessions commissions diverses	453	66
Autres produits accessoires	419	466
Charges refacturées à des sociétés du groupe	770	847
Transf. Charges exploit NB	9	
Total Produits	1 651	1 379
Apporteurs d'affaire & Gérants externes	5 375	4 999
Cotisations fond de garantie	109	124
Total Charges	5 484	5 123

Une convention de mise à disposition du personnel et des moyens techniques entre la Banque et sa filiale Edmond de Rothschild Gestion a été signée le 01/09/2013, ainsi qu'avec son autre filiale Edmond de Rothschild Assurances et Conseils au 02/01/2014.

5.4. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2016 :

Rubriques (en milliers d'euros)	2016	2015
- Salaires et traitements	20 101	17 084
- Charges de retraite	1 935	1 706
- Autres charges sociales	2 659	2 362
- Formation Professionnelle	126	141
Total frais de personnel	24 821	21 293

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2016. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.5. Coût du risque

Rubriques (en milliers d'euros)	2016	2015
Dotations pour provisions risques et charges	-1 184	-1 220
Reprises sur provisions risques et charges	1 867	1 179
Total	683	-41

5.6. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(607 K€)
Produits exceptionnels	143 K€
Résultat exceptionnel	(464 K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la Banque était de 137 personnes au 31 décembre 2016.

Effectif	2016	2015
Cadres	83	73
Non Cadres	54	53
Total	137	126

6.2. Rappel des résultats de la Banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2012	5 351
2013	6 432
2014	6 191
2015	13 559
2016	14 289

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Ratio Européen de solvabilité

La Banque calcule son ratio selon le dernier arrêté du 20 février 2007 modifié. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard. Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8%, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2016.

6.3.2. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios se reportent à l'arrêté du 3 novembre 2014 modifiant l'arrêté du 5 mai 2009.

Ainsi, au 31 décembre 2016, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la Banque de 516%, le minimum requis étant de 100%. La nouvelle exigence de limite des placements de nos excédents de trésorerie par contrepartie bancaire à 100% de nos fonds propres est respectée.

De plus, la Banque affiche aussi une solide position de liquidité avec un Liquidity Coverage Ratio (LCR) largement supérieur au 100% attendu pour l'arrêté au 31 janvier 2018.

6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. règlement UE 575/2013). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.4. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement CE n° 1745/2003 de la BCE modifié, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GÉNÉRAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE 2016

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la Loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2016, pour les exercices 2016, 2017 et 2018.

Les états financiers et documents annexes ont été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2016, le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur

présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

À notre avis, le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultat de l'exercice 2016 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2016, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre Société.

Monaco, le 2 mai 2017.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude TOMATIS

Bettina RAGAZZONI